

**Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest**

**Objet : Budget communautaire : décision modificative n°2**

**Séance du 30/09/2021**

**Délibération n° 50**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 40

Présents : 16

Absents : 24

Votants : 20

- dont « pour » : 20

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 24 septembre 2021 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, à la MJC de Tsingoni le jeudi 30 septembre 2021 à 16heures.

**Présents :**

CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maarifa, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, , MDALLAH Anlamati, ,RAMA Ahmed, ABDALLAH Houssamoudine, SAID-SOUFFOU Soula, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, BOINAHERY Ibrahim, ABDOU COLO Nassuhati, ABDALLAH Oidhuati, BACAR SOILIH I Inchaty,

**Absents :**

AMBDI Youssouf, YSSOUFI Chaïdati, CHANFI Bibi, BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, ISSOUFI Ramadani, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, AHMED COMBO Papa, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI OUSSENI Mohamadi, , SOUMAÏLI Mhamadi, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, ALLAOUI Mohamed, ATTIBOU Zaïnati, MOHAMED Zaïnaba, RIDHOI Zaïnabou, SAID Mariame

**Ont donné pouvoir :**

M Mohamed Bacar à M Ahmed Rama

Mme Mohamed Zainaba à M Boina M'zé Salim

Mme Rdhoi Zainabou à M Daoudou Chaanrani

Mme Yssoufi Chaidati à M Mohamed Abdou

**Secrétaire de séance :** Mme Bacar Soilihi Inchaty

Vu le budget communautaire approuvé par délibération n° 25 en date du 12 avril 2021,

Vu la notification du FPIC intervenue le 06 août 2021 pour un montant de 1.006.962 € pour le territoire, soit 415.145 € pour la communauté de communes dans le cadre de la répartition de droit commun,

Vu les crédits portés au chapitre 012 « charges de personnel » et la délibération en date de ce jour portant ajustement des postes ouverts par l'assemblée communautaire.

Considérant que les recettes portées en report de la DGF 2019 et de dotation de compensation de taxe d'habitation 2018 ont été portées au budget de manière erronée au regard des modifications réglementaires intervenues et qu'elles ne donneront pas lieu à recette effective,

Considérant que le budget doit couvrir la charge de l'ensemble des postes ouverts par l'assemblée et qu'il importe de n'ouvrir que les postes ayant vocation à être pourvus sur l'exercice,

Considérant que les travaux sur les aires de jeux avancent à un rythme supérieur aux prévisions initiales,

Considérant qu'il importe d'ajuster les crédits portés au titre des fonds de concours aux engagements effectivement souscrits et que l'opération de construction d'un marché couvert prévue sur Ouangani a été considérée comme d'intérêt communautaire et donc transférée en maîtrise d'ouvrage directe par la communauté de communes par délibération n°28 du 04 août 2021, dans le respect des statuts et de la délibération n°7 du 18 mars 2017 portant reconnaissance de l'intérêt communautaire de l' « organisation du maintien, de l'extension et de l'accueil d'activités économiques de type artisanal, touristique ou industriel »

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Décide**

- **D'adopter la décision modificative suivante n°2 du budget communautaire 2021 :**  
**Section de fonctionnement : recettes**

Objet	Chapitre	Article	Montant
FPIC	73	73223	-241.064,72 €
OT remboursement trop perçu 2020	77	773	+ 90.000,00 €
<b>Total</b>			<b>-151.064,72 €</b>

**Section de fonctionnement : dépenses**

Objet	Chapitre	Article	Montant
Subv fnct assos	65	6574	-135.000 €
Subv fnct SPIC	65	657364	+135.000 €
TH 2020	67	673	+139.537,00 €
DGF2019	67	673	+220.736,25 €
DCTH 2018	67	673	+316.187,00 €
Dépenses imprévues	022	022	-291.429,97
Virement inv	023	023	-536.095,00 €
<b>Total</b>			<b>-151.064,72 €</b>



**Section d'investissement : recettes**

Opération	Chapitre	Article	Montant
Virement Inv	021	021	-536.095,00 €
<b>Total</b>			<b>-536.095,00 €</b>

**Section d'investissement : dépenses**

Opération	Chapitre	Article	Montant
N°38 Frais d'études	20	2031	-450.093,00 €
N°59 Fonds de concours	20	2041412	- 96.002,00 €
N°50 PCAET	20	2031	+ 10.000 €
N°70 : aires de jeux 5 communes	20	2031	+100.000 €
N°76 : Part variable OT	20	2041643	-100.000 €
<b>Total</b>			<b>-536.095,00 €</b>

Fait et délibéré le 30/09/2021

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre



Signé électroniquement par : Ibrahim SAID MAANRIFA  
Date de signature : 05/10/2021  
Qualité : Signature de PDF Président

**M. IBRAHIMA Said Maanrifa**  
Président de la Communauté  
des Communes du Centre Ouest